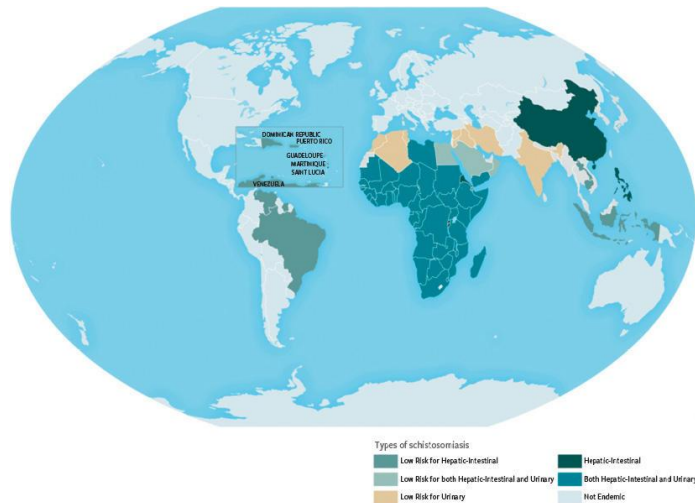


EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES URINES

INDICATIONS

Indiqué en cas de suspicion d'infection à *Schistosoma haematobium*, parasite responsable de la **bilharziose urinaire** si présence de signes urinaires, dans un contexte de séjour en zone d'endémie et après élimination d'une cause bactérienne. En France, la bilharziose urinaire est essentiellement diagnostiquée chez le voyageur. En effet *Schistosoma haematobium* est présent dans des pays tropicaux et subtropicaux d'Afrique et d'Asie du Sud-Est.

Répartition géographique de la schistosomiase



OBJECTIFS



Il consiste à rechercher par microscopie la présence d'œufs de parasites dans les urines. L'examen doit être répété sur **3 prélèvements** d'urines **espacés de plusieurs jours** car l'excrétion urinaire des parasites est très souvent intermittente. L'examen est positif si des œufs de parasites sont identifiés.

LE PRÉLÈVEMENT URINAIRE

L'examen repose sur l'analyse soit :

- Des urines de **24 heures**
- De la totalité d'une miction recueillie **après un effort soutenu**. *L'effort physique permet de décrocher les œufs de Schistosoma haematobium de la paroi vésicale.*

LE RECUEIL DES URINES DE 24 HEURES :

Les urines de la première miction de la journée ne doivent pas être recueillies, pour limiter la multiplication bactérienne dans le contenant.

Il faut donc vider l'intégralité de la vessie dans les toilettes et noter l'heure car la période de 24 heures débute à partir de celle-ci.

Ensuite, la totalité des urines (y compris celles de la nuit) doit être collectée jusqu'au lendemain matin.

Le recueil se fait dans les flacons fournis par le laboratoire pendant 24 heures. L'urine doit être conservée au **réfrigérateur**. Une fois la période de recueil terminée, compléter la fiche transmise par le laboratoire et renseigner sur les flacons, son nom, son prénom, sa date de naissance ainsi que la date et l'heure de début et de fin de prélèvement. Les urines doivent être apportées le plus rapidement possible au laboratoire.

LE RECUEIL D'UNE MICTION :

Les urines doivent être recueillies dans un flacon stérile. La décontamination locale des parties génitales par un antiseptique n'est pas nécessaire. Les urines doivent être apportées le plus rapidement possible au laboratoire.



Flacon de 2L pour recueil des urines de 24h



Flacon stérile de recueil urinaire

SOURCES :
E.Pilly 2020, 27e édition
Parasitologie et mycologie
médicale pratique, 2e édition, A.

Marijon Haute Autorité de Santé,
"Actualisation des actes de
biologie médicale relatifs au
diagnostic de la schistosomose
(bilharziose)", janvier 2017